

Critère 1 - Critère financier

1.1 Fixation de la redevance variable

Cocher la case correspondante et compléter.

Offre initiale confirmée (pas besoin de remplir le tableau)

Offre finale complétée selon éléments suivants (préciser) :

Distributeurs par catégories de produits	Montant HT de la redevance annuelle en % (à compléter par le candidat : un seul % par catégorie)
Boissons chaudes	22 %
Boissons fraîches et encas sucrés/salés	18 %
Produits frais	15 %

My Green Shop propose dans sa seconde offre une augmentation de la redevance sur le CA HT des boissons chaudes, des boissons fraîches et des encas sucrés/salés. En contrepartie, comme mentionné lors de nos échanges, l'Université propose de diminuer le nombre de distributeurs et d'allonger d'une année supplémentaire la durée fixe du contrat de 2 ans à 3 ans.

My Green Shop souhaite proposer le retrait de 3 distributeurs de boissons chaudes, de deux distributeurs boissons et encas, et un distributeur de boissons fraîches.

1.2 Fixation de la redevance minimale garantie

Cocher la case correspondante et compléter.

Offre initiale confirmée (pas besoin de remplir le tableau)

Offre finale complétée selon éléments suivants (préciser) :

Distributeurs par catégories de produits	Montant de la redevance minimale garantie annuelle en € par distributeur (à compléter par le candidat : un seul montant par catégorie)
Boissons chaudes	650 € TTC
Boissons fraîches et encas sucrés/salés	650 € TTC
Produits frais	650 € TTC